

Avis 09-A-14 du 14 mai 2009

relatif au projet de décret concernant un accord dérogatoire en matière de délais de paiement dans le secteur des deux roues

Posted on: 20 mai 2009 | Secteur :

DISTRIBUTION

Présentation de l'avis

Informations sur l'avis

Origine de la saisine

Ministre de l'Economie, de l'industrie et de l'emploi

Dispositif(s)

se référer à l'avis

Entreprise(s) concernée(s)

Conseil national des professions de l'automobile (« branche deux roues » du CNPA), Chambre syndicale internationale de l'automobile et du motorcycle (CSIAM), Chambre syndicale nationale du motorcycle (CSNM)

Lire

le texte intégral de l'avis

124.5 Ko